



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER**
Province de Québec

AVIS PUBLIC
Règlement no 287

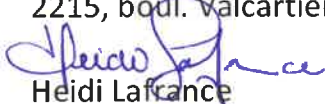
AVIS PUBLIC

À tous les contribuables de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier :

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Heidi Lafrance, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité,

QU'UN : projet de règlement numéro 287 modifiant le règlement no 284 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus es municipaux a été présenté lors d'une séance du conseil tenue le 6 juillet 2026. Ce projet de règlement a pour objet de prévoir les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre du conseil, d'un comité ou d'une commission de la Municipalité ou, en sa qualité de membre du conseil de la Municipalité, d'un autre organisme.

PRENEZ AVIS QUE : l'adoption du règlement numéro 287 est prévu lors de la séance du conseil municipal qui se tiendra le 3 août 2026 à 19h30 au bureau municipal sis au 2215, boul. Valcartier à Saint-Gabriel-de-Valcartier.



Heidi Lafrance

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Heidi Lafrance, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-dessus le 8 juillet 2026.

FAIT à Saint-Gabriel-de-Valcartier ce 8^e jour de juillet 2026.



Heidi Lafrance

Directrice générale et greffière-trésorière